Image not found or type unknown

Vente terrain succession revente plus-value

Par **sarounette**, le **09/11/2013** à **22:11**

bonsoir,
en 2010 maman décède;avant cela en 1999 MAMAN veut vendre la maison, je suis pas ok avec son accord, j'ai entretenue depuis cette date la maison de famille, une masure.j'ai bossé 10années au black en plus de mon travail. j'ai fait de ma maison un chalet sur 3 étages.les greniers n'ont pas été épargnés communication entre eux et du bois de chêne de partout. qu'elle était belle ma maison mon village que j'aimais tant;
depuis, mon frère et moi ne nous voyons plus.
ma question:
j'ai règlé 10 ans d'impôts fonciers et locaux sur cette maison et son terrain situé à l'arrière 710m2.
La maison est vendue. le terrain de 710m2 constructible mystérieusement est détaché de la maison lors de la succession;
alors, je décide de garder le terrain de 710m2 pour éventuellement construire ma maison; je n'ai pas le courage(proximité de ma maison) et je venDs ce terrain;vente en cours;
depuis: j'ai été hospitalisée en maison repos 4 mois en 2012, 2 mois en 2013. je n'arrive pas à faire le deuil de ma maison mon village.
le fisc m'a retenue 27000euros de frais sucession et notaires ce qui correspond à l'assurance vie de ma maman.....
aujourd'hui, sur la vente du terrain, le fisc me prendrait 34% de plus value!!je suis la fille de mes parents, j'ai vécue dans cette maison depuis 1960 sa date d'achat par mes parents.n'y a-t-il pas une possibilité d'éviter ces 34%? c'est du vol.
je n'ai de revenu mensuel que 1000EUROS etc..
merci
cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés